Procès-Vebal du Conseil d'école du vendredi 13 novembre 2020

Personnes présentes : enseignants : Mmes Lutz, Pfeffer, Marascio, Denni, Nirrengarten, Hammann A, Hamann B, Vollmar, Mittelhaeuser, Koller, Siegrist, Dreosto, Wendling ; M. Tiriou
Parents d'élèves : Mmes Henselmann, Schleifer, Diemert, Owaller, Ganas, Lamour, Ludwig, Waldhart ; M. Schweinberg, Calais
élus : M. Guereiro, Hammann ; Mme Mack

Personnes excusées : M. Zeidler, M. Edel, M. Schweitzer, M. Guillaume, M. Schaeffer,

Ordre du jour :

1. Résultats des élections de parents d'élèves
2. APED
3. Vote du règlement intérieur de l'école
4. Présentation du projet d'école 2019-2021
5. PPMS et exercice d'évacuation incendie
6. Projets des classes
7. Bilans financiers des coopératives scolaires
8. Demandes au SIVU

1. Résultats des élections de parents d'élèves

Les élections se sont tenues le vendredi 9 octobre 2020 uniquement par correspondance.

Le vote par correspondance pour la prochaine rentrée scolaire a été adopté à l'unanimité des parents d'élèves présents.

Le taux de participation est satisfaisant (53,62%). La directrice remercie les parents qui ont préparé le matériel de vote remis aux enfants.

Félicitations aux personnes élues. Nous espérons une collaboration efficace tout au long de l'année scolaire.

Le CE donne son avis sur ce qui concerne la vie de l'école (pas de cas particuliers élèves ou enseignants), ce soir nous allons également voter le règlement intérieur.

2. APED

Présentation de l'association par M. Faber
Rôle : proposer des activités aux enfants de l'école en dehors de l'école, organiser des actions de ventes pour financer des projets.
L'année passée l'APED a reversé 1400 euros à l'école.

M. Faber remercie les enseignants pour leur aide et pour le relais qu'ils assurent auprès des élèves.

Les projets prévus cette année sont :
- faire venir une apicultrice à l'école et organiser une vente de miel comme l'an dernier

- faire intervenir un boulanger et organiser peut-être une vente de brioches
- organiser un concours de dessin dans les classes et vendre des gobelets personnalisés avec le dessin de chaque classe afin que les enfants puissent avoir un souvenir de leur année scolaire.
Tous ces projets seront réalisés si le protocole sanitaire le permet bien entendu.

M. Faber est à la recherche d'une nouvelle génération de parents souhaitant venir en aide à l'école dans l'organisation d'événements ponctuels. Les parents sont aussi invités à proposer de nouvelles idées.

Au vu du contexte, il n'y a aura pas de demande d'adhésion cette année.

3. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement, remis en amont de la réunion aux personnes présentes, est mis aux voix. Ce règlement a été voté à l'unanimité des personnes présentes.

4. Présentation du projet d'école 2019-2022

Le projet d'école actuel a démarré en 2019-2022 autour de trois objectifs :
- Favoriser la résolution de problèmes en maths

- **cycle 1 :** proposer des situations problèmes variées dans les différentes activités de la classe (motricité, rituels,…)
- **cycle 2 :** décloisonner par groupes de besoin dans les différentes classe (jeux de logique, de stratégie, de manipulation)
- **cycle 3 :** mise en place d'un outil de méthodologie commun à toutes les classes

- **Favoriser l'ouverture culturelle de tous les élèves afin de développer le plaisir de lire et d'écrire**

- Cycle 1 :
  Mise en place d'un roulement pour aller en bibliothèque une fois par semaine et emprunter un livre.
  Aller au cinéma.
  Aller au musée
- Cycle 2 et 3 :
  Organisation de "Silence je lis" dans les classes, action également menée au collège sous le nom de quart d'heure de lecture.
  des sorties et des interventions qui donneront lieu à :
  - l'élaboration de compte-rendu
  - lecture pour préparer ces sorties/animations
  - recherche documentaire pour rédiger un texte
  - reportage photo
  - enrichir un champ lexical

- Améliorer la qualité des relations entre tous les élèves

- Mettre en place des jeux de coopération dans la cour, pendant les récréations, des situations régulières pour développer le respect, l'entraide et la coopération.

5. PPMS et exercice d'évacuation incendie

Le premier exercice évacuation incendie a eu lieu le vendredi 2 octobre à 9h.
Tout s'est bien passé. Le déclenchement de l'alarme s'est fait de manière programmée, avec fermeture des portes coupe-feu. L'évacuation et le comptage ont été réalisés en 4 minutes 19 secondes.
Un second exercice évacuation incendie aura lieu dans l'année scolaire.

Où va-t-on se ranger avec le chantier en cas d'alerte réelle ou lors du prochain exercice d'évacuation ? Mme Wendling s'en remet aux élus pour indiquer le nouvel emplacement.

Trois exercices « risques majeurs » se tiendront dans l'année scolaire.
Le premier aura lieu avant Bla fin de cette période (intrusion/confinement) et sera adapté en raison du protocole sanitaire (réaction à un signal, temps de silence, et visite des lieux de cachettes pour les classes concernées).

6. Projets des classes

Nous souhaitions faire participer toutes les classes de l'école au festival Augenblick en emmenant les enfants au cinéma sur 3 dates au mois de novembre. Cette sortie n'a pas pu se faire, le festival sera peut-être reporté mais nous ne disposons pas de plus d'informations pour le moment et nous ne savons pas non plus si tous les films seront maintenus.

Les classes de cycle 3 suivent quotidiennement la course du Vendée Globe en ligne, les élèves sont ravis et très impliqués dans ce projet.

7. Bilans financiers des coopératives scolaires

Ces comptes permettent de payer les factures courantes (transports, achat de matériel et fournitures destinées aux enfants). Généralement, une partie des coûts des sorties et projets est également pris en charge par les coopératives scolaires, afin de limiter les sommes demandées aux familles.

Ces coopératives sont alimentées par les dons des familles en début d'année scolaire ainsi que par les différents dons de l'APED, suite aux actions : ventes, manifestations diverses.

Bilan coopérative maternelle : 6442,60 euros.
Mme Hammann B. présente le bilan et explique que le montant est exceptionnellement élevé cette année. Ceci s'explique car l'an dernier, 3 classes étaient prévues pour partir en classe verte à Neuwiller les Saverne et la plupart des familles avaient déjà réglé une partie voire la totalité de la somme à verser pour le voyage qui n'a pas pu avoir lieu.
Les parents concernés ont donné leur accord pour que cette somme soit conservée par l'école. En ont été déduits la coopérative et le matériel scolaire de cette année.
En ce qui concerne les opérations à venir, 800 euros seront encore reversés à la coopérative de l'élémentaire (acompte des familles versés pour leurs enfants qui sont désormais en élémentaire) et entre 600 et 700 euros seront dépensés pour régler la facture correspondant au cycle d'escrime qui a eu lieu l'an dernier.

Bilan coopérative élémentaire : 1630 euros
Mme Lutz présente le bilan. D'importantes sommes ont été engagées pour régler une partie de la classe verte prévue l'an dernier et une grosse partie de cette somme a été avancée par la coopérative.
Nous disposons d'un avoir de la Ligue de l'Enseignement qui est valable pendant 18 mois mais cet argent est fictif, il n'est pas en banque et ne figure pas sur les relevés ce qui nous empêche de rembourser les familles avant la fin de l'année scolaire.
Tout comme en maternelle, environ 600 euros seront déduits pour régler le cycle d'escrime et comme l'a précisé Mme Hammann B., un versement de 800 euros de la coopérative de maternelle sera effectué.

Deux réviseurs aux comptes ont vérifié la comptabilité des coopératives scolaires.

8. Demandes au SIVU

- subventions : pourquoi ne pas verser directement les 10 euros de subvention pour les sorties sur le compte de la coopérative afin que les classes puissent l'utiliser au fur et à mesure des besoins ?

- éclairage du parking : l'an dernier des réparations ont été faites mais le portail d'entrée de l'école n'est toujours pas éclairé ce qui risque de devenir problématique dans les semaines à venir. Mme Wendling demande à la communes de Wickersheim une solution.

- visiophone : le visiophone présent au portail permet de voir qui est devant le portail de l'école mais il n'est pas possible de répondre ni d'ouvrir le portail à partir du boîtier qui se trouve dans le bureau de la directrice. Ceci pose un autre problème, lorsque la directrice n'est pas déchargée et qu'elle est dans sa classe, elle n'a pas la possibilité de répondre aux personnes qui se présentent à l'école.
Un devis va être fait pour améliorer le système existant.

Clôture de la séance à 19h56.

Secrétaire de séance :
Audrey PFEFFER

Président de séance :
Sandrine WENDLING